

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 septembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général**Lettre datée du 25 septembre 2007, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La délégation de la République populaire démocratique de Corée tient à présenter une réponse par écrit à la suite de la déclaration prononcée le 25 septembre 2007 par le Président des États-Unis d'Amérique, George W. Bush, à l'occasion du débat général de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Pak Gil Yon**



**Annexe de la lettre datée du 25 septembre 2007 adressée
au Président de l'Assemblée générale par le Représentant
permanent de la République populaire démocratique
de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Droit de réponse de la délégation de la République
populaire démocratique de Corée à la déclaration
prononcée le 25 septembre 2007 par le Président
des États-Unis d'Amérique, George W. Bush, à l'occasion
du débat général de la soixante-deuxième session
de l'Assemblée générale des Nations Unies**

Le Président des États-Unis d'Amérique, George W. Bush, a tenu des propos diffamatoires à l'égard de notre pays dans le discours qu'il a prononcé ce jour à l'occasion du débat général de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Ses observations ne sont rien d'autre qu'une accusation stéréotypée à motivation politique, portée contre notre République; elles ne méritent aucun commentaire sur le plan des droits de l'homme.

Les pires violations commises dans ce domaine à l'heure actuelle sont l'occupation militaire de l'Iraq et de l'Afghanistan et le massacre de nombreux civils innocents dans ces pays, par les forces étrangères, principalement celles des États-Unis.

Les États-Unis n'ont de surcroît aucune autorité morale pour admonester d'autres pays sur la question des droits de l'homme, du fait qu'ils ont les taux les plus élevés du monde en matière d'incarcération, de racisme extrême et qu'ils connaissent toutes sortes de fléaux sociaux, comme les meurtres, les vols, la toxicomanie, la prostitution, etc.

Les États-Unis seraient bien inspirés de balayer devant leur porte avant de diffamer autrui.
